

Pose d'une ou plusieurs pierres de cascade JCB

Ces pierres, doivent être posées sur un **support sable ou terre complètement stabilisé**.

Si pour constituer la cascade, le terrain n'est pas naturellement en pente, une partie de la terre de l'excavation du bassin sera réservée pour former le monticule. Celui-ci sera modelé et pourra se former par un tassement naturel si la cascade est posée ultérieurement.

Si la cascade est installée à la suite du bassin, le monticule doit être impérativement tassé et stabilisé, couche après couche de 10 à 15 cm afin d'obtenir un sol compact exempt de vide d'air.

La pierre de cascade se pose directement sur la bordure du bassin.

Attention à son sens de pose. Elle sera très légèrement inclinée vers l'avant, avancée dans le bassin d'environ 10cm de façon à assurer une belle chute d'eau et pour qu'en cas de vent, ce dernier ne dévie le rideau d'eau vers l'extérieur.

Une plaque en ciment, stratifiée ou tout autre matériau enfoncé en terre peut servir d'appui à la pierre de base en réglant à la fois sa hauteur et en retenant la terre contre sa face arrière.

L'installation de plusieurs pierres de cascade successives se fera comme cité précédemment.

A ce moment profitez de faire passer le tuyau d'alimentation de la cascade en terre pour le camoufler le long des pierres.



Après essai en eau de la cascade, les pierres naturelles d'ornement seront disposées autour de celle-ci selon votre goût afin de constituer une rocaille.

